

■ **Corporation de droit public constituée en vue de construire des chemins dans la zone à bâtir E de la commune de Portalban**, à Portalban, CH-217-0230002-3, la construction des chemins dans la zone à bâtir E de la commune de Portalban. Entreprise de droit public. (FOSC du 20.01.1970, p. 136). Inscription d'office par suite de la fusion des communes de Delley et Portalban, selon Décret et Loi du 18.11.2004, nouvelle dénomination du siège: Delley-Portalban.

Journal no 593 du 04.02.2005
(02695484 / CH-217.0.230.002-3)